



42^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE L'HORTICULTURE, SANTÉ ET LOISIR

Procès-verbal de la quarante-deuxième assemblée générale de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec tenue le 17 août 2019 au Vignoble La Halte des Pèlerins, 693, chemin du Sanctuaire, Sherbrooke (Québec) J1H 0E1

Avant de débiter l'assemblée proprement dite, le président de la Fédération, M. Yves Chantal, souhaite la bienvenue à tous et à toutes et souligne que c'est sa dernière assemblée générale en tant que président. Il présente le programme de la journée et invite les accompagnateurs à rejoindre l'autobus pour une visite de Sherbrooke.

M. Chantal présente madame Karine Godbout, conseillère municipale à Sherbrooke et présidente du comité sur l'environnement. Mme Godbout s'adresse aux membres de la Fédération.

Le président présente les membres du conseil d'administration et les invite à s'asseoir à la table du conseil.

1. L'assemblée est déclarée ouverte à 9 h 05 par le président de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, M. Yves Chantal.

Yves Chantal demande à l'assemblée d'entériner une résolution du conseil d'administration pour nommer M. Georges Smith comme président de l'assemblée et de l'élection et Mme Sylvie Rouleau, secrétaire de l'assemblée et de l'élection. Pierre Blain prendra les notes.

M. Louis Lévesque de la Société d'horticulture de St-Félicien propose d'entériner cette résolution. Il est appuyé par Mme Margot Côté de la Société d'horticulture d'Alma.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le président de l'assemblée informe les membres qu'il a reçu la confirmation écrite de la secrétaire de la Fédération à l'effet que l'avis de convocation a été envoyé aux membres conformément aux règlements généraux. Copie de l'avis de convocation et de la déclaration de la secrétaire sera jointe au dossier de l'assemblée.

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Le président de l'assemblée mentionne que le rapport de la secrétaire indique que la convocation a été faite dans les délais et que 27 organismes membres en règle sont présents, ce qui représente 17,0 % des membres.

IL Y A QUORUM et l'assemblée peut poursuivre ses délibérations

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et nomination d'un président d'assemblée
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Vérification des présences et du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 août 2018 et suites
6. Rapport du président
 - . Présentation du rapport des activités de 2018-2019
 - . Présentation des rapports de nos 3 programmes
7. Présentation des états financiers du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019
8. Rapport du directeur général (point d'information)
9. Nomination d'une firme comptable
10. Élection des membres du conseil d'administration
11. Montant de la cotisation pour l'année en cours
12. Assemblée générale de 2020, lieu et date
13. Questions diverses, parole aux membres et temps d'échange
14. Levée de l'assemblée

Après la lecture de l'ordre du jour, le président de l'assemblée demande s'il y a des sujets à ajouter à l'article 13 « Questions diverses ».

Madame Nicole Desgagné de la Société d'horticulture du Haut-Richelieu souhaite aborder les microsites.

Mme Margot Côté de la Société d'horticulture d'Alma propose l'adoption de l'ordre du jour. Elle est appuyée par M. Roger Germain de la Société d'horticulture de la Mauricie. Le point 13 demeurera ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 18 AOÛT 2018 ET SUIVIS

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition à l'effet de dispenser la secrétaire de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 août 2018.

M. Yves Lambert de la Société blainvilloise d'horticulture propose la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 août 2018. Il est appuyé par Mme Francine Girard de la Société d'horticulture et d'écologie de Roberval.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 août 2018.

M. Yves Lambert de la Société blainvilloise d'horticulture propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 août 2018. Il est appuyé par Mme Nicole Talbot de la Société d'horticulture et d'écologie de Jonquière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les suites à ce procès-verbal ont été déposées.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

6.1. Présentation du rapport des activités de l'année 2018-2019

Le président de la Fédération présente le rapport des activités de l'année 2018-2019.

Ce rapport des activités 2018-2019 a été adopté par le conseil d'administration de la Fédération lors de la réunion du 16 août 2019.

Le président demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Le président de la Fédération termine en remerciant les membres du conseil d'administration, le personnel ainsi que les commanditaires pour leur appui et leur soutien au cours de ces années.

Le président d'assemblée déclare que le rapport d'activités de l'année 2018-2019 est formellement reçu par l'assemblée.

Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

6.2. Présentation des rapports des programmes

Le président de l'assemblée invite Mme Adèle Côté à présenter le rapport annuel du programme Initiation des jeunes à l'horticulture.

Il invite ensuite M. Réjean Paradis, responsable du programme L'horticulture et les aînés, à livrer le rapport annuel.

Il invite Mme Sylvie Rouleau responsable du programme Écologie et Environnement à présenter le rapport annuel.

Le président de l'assemblée remercie Adèle Côté, Réjean Paradis et Sylvie Rouleau. Il félicite les membres qui ont présenté un projet et encourage les organismes à participer en grand nombre.

7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

Mme Sylvie Rouleau présente le rapport financier pour l'année 2018-2019.

En résumé, les produits se montent à 162 844 \$ comparés à 127 622 \$ l'an dernier. Les dépenses se chiffrent à 186 509\$ comparées à 183 104\$ l'an dernier laissant un déficit 23 665 \$ en comparaison de 55 482 \$ l'an dernier.

Le président de l'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions sur les états financiers. Aucune question n'ayant été posée, il déclare que le rapport sur les états financiers est formellement reçu par l'assemblée. Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

8. Rapport du directeur général

Le président d'assemblée invite Pierre Blain, le directeur général, à présenter son rapport. Le directeur général informe l'assemblée que le processus de planification stratégique est entamé et qu'il compte sur l'apport des membres. Il signale qu'une consultation sera faite pendant la journée auprès des membres.

9. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE

Le président demande une proposition pour nommer le groupe Mallette pour l'année financière 2019-2020.

M. Ghislain Gauthier de la Société d'horticulture et d'écologie de Sherbrooke propose la nomination du groupe Mallette pour l'année financière 2019-2020. Il est appuyé par M. Roger Germain de la Société d'horticulture de la Mauricie.

ADOPTÉ L'UNANIMITÉ

10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président d'assemblée et président de l'élection, Me Georges Smith, demande à Réjean Paradis, président du comité de mise en candidature, de faire son rapport.

Le président du comité annonce que quatre postes sont à combler cette année. Une seule candidature a été reçue selon les règles et dans les délais fixés. La candidature acceptée est celle de Mme Adèle Côté. Toutefois, une autre candidature a été reçue en dehors des délais. Le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale de recevoir la candidature de M. Yves Lambert. Le président d'élection demande à l'assemblée générale si elle accepte cette candidature.

M. Roch Poulin de la Société d'horticulture de Québec propose d'accepter cette candidature. Il est appuyé par Mme Sophie Morin de la Société d'horticulture de Beauport.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare qu'il n'y a pas lieu d'avoir une élection.

Conformément aux règlements, le président d'élection déclare ces personnes élues comme administrateurs de la Fédération pour un terme de deux ans.

Deux postes demeurent vacants et il invite les personnes intéressées à soumettre leur candidature.

11. MONTANT DE LA COTISATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Yves Chantal informe que le conseil d'administration recommande aucune augmentation des cotisations pour l'année 2019-2020. Il ajoute que la catégorie membre individuel sera créée.

Membres réguliers 1 à 150 membres : 100 \$

151 à 300 membres : 115 \$

Plus de 300 membres : 125 \$

Jardins communautaires 50 \$ 1^{ère} année 70 \$ années subséquentes

Membres affiliés - Jardins 120 \$

Membres affiliés - Commanditaires 125 \$

Membre individuel 15\$

Des membres demandent des explications sur les membres individuels. Le directeur général précise que c'est pour répondre aux besoins de régions qui n'ont pas de sociétés. Cette catégorie ne rentrera pas en compétition avec les sociétés actuelles.

Mme Margot Côté de la Société d'horticulture d'Alma propose que les cotisations soient adoptées tel que recommandé par le conseil d'administration. Elle est appuyée par Mme Nicole Auger de la Société blainvilloise d'horticulture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020, LIEU ET DATE

Le président Yves Chantal annonce qu'en 2020 la Journée de la Fédération aura lieu le 22 août à l'Hôtel des Gouverneurs de Trois-Rivières.

13. QUESTIONS DIVERSES

Le président de l'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions.

Mme Margot Côté de la Société d'horticulture d'Alma présente une motion de félicitations pour les membres du conseil d'administration et plus particulièrement pour le président sortant Yves Chantal.

Madame Nicole Desgagné de la Société d'horticulture Haut Richelieu souligne que son micro site n'a plus le calendrier de la Fédération et se demande s'il y a d'autres sociétés qui ont le même problème. Le directeur général indique que le problème a été identifié depuis les changements apportés par Google. On communiquera avec la firme Devicom pour le solutionner.

Yves Chantal tient à souligner le travail de Me Georges Smith qui présidait sa dernière assemblée générale en lui remettant une plaque souvenir. Madame Adèle Côté fait de même pour madame Rouleau et monsieur Chantal qui quittent le conseil. On remet une plaque souvenir à l'hôte de cette Journée, monsieur Réjean Paradis.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Sylvie Rouleau, secrétaire trésorière de la FSHEQ, propose la levée de l'assemblée. Elle est appuyée par Mme Nicole Desgagné de la Société d'horticulture Haut Richelieu. Il est 10 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ